

# Lausanne, le 26 septembre 1863

Autor(en): **H.R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **1 (1863)**

Heft 44

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-176746>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

*Paraissant tous les Samedis*

LITTÉRATURE NATIONALE — AGRICULTURE — INDUSTRIE

**PRIX DE L'ABONNEMENT** (franc de port):

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

**Tarif pour les annonces:** 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**Lausanne, le 26 septembre 1863.**

Après le tir fédéral, la fête des officiers, après la fête des officiers, le camp de la Haute-Argovie; après celui-ci, le concours de Colombier; après les fêtes militaires et les exercices guerriers, les fêtes pacifiques de l'agriculture, les luttes de Cérès et de Flore, comme on aurait dit il y a cinquante ans... Rien de plus juste, puisqu'il faut à notre époque des expositions, des rassemblements et des concours à intervalles aussi rapprochés que possible. Comme dans toutes les choses humaines il y a louer et à critiquer dans cet engouement qui s'est emparé du monde civilisé pour les imposantes et pompeuses manifestations, de quelque nature qu'elles soient. Lorsque les Anglais ont eu leur triomphante idée d'exposition universelle des arts et de l'industrie, l'univers entier a battu des mains et s'est hâté de les imiter de loin ou de près. Aussi, du train dont on y va, ces expositions voient leur prestige diminuer en raison de leur nombre. Elles ont procuré de grands avantages en donnant une nouvelle impulsion à l'activité humaine et facilité les transactions de l'industrie et du commerce en faisant appel à tous les peuples, sans distinction de pavillon; elles ont créé, enfin, une sorte de patrie commune pour tous les hommes de travail et d'action. Voilà ce qui, jusqu'à présent, parle hautement en leur faveur, mais, pour qu'elles puissent continuer à exercer la même influence salutaire, il faudrait ne pas les répéter si souvent, en n'en pas faire en grand et en petit une affaire de mode. Qu'arriverait-il dans ce dernier cas? C'est qu'avec le désir de produire du nouveau et toujours du nouveau, on viendrait à abandonner le côté essentiellement pratique des choses pour entrer dans le domaine de la fantaisie et du merveilleux, sans s'inquiéter des résultats au point de vue du progrès réel.

A présent, il faut bien avouer que les satisfactions d'amour-propre trouvent leur compte à ces grandes joutes industrielles, d'autant plus qu'il n'est pas trop difficile d'en retirer des distinctions honorifiques. L'intérêt, de son côté, tire profit de ces distinctions en les annonçant partout à l'aide de la réclame; aussi est-on

habitué à la vue des superbes médailles reproduites par la gravure et la lithographie sur les factures, lettres, caisses, boîtes, marques de fabrique, etc., etc., qui nous tombent sous les yeux. Pour notre part, nous ne faisons pas un cas immense de ces sortes d'affiches, puisqu'elles n'offrent à elles seules aucune garantie véritable en faveur des produits qu'elles mettent en évidence.

Or donc, ce que nous disons des expositions, nous pouvons, dans une moindre mesure, le dire des concours agricoles, par exemple; comme celles-ci, ils ont aussi des résultats importants qui plaident en leur faveur; mais, comme de ces premières aussi, il ne faut en attendre trop. Ce n'est pas le cas de parler aujourd'hui du concours de Colombier, puisqu'il commence à peine et que nous n'en avons rien vu, mais nous poserons en terminant ces lignes une question que résoudra qui voudra.

Qui aura mieux mérité le prix, d'un petit agriculteur attaché à une terre médiocre, qu'il doit en partie et qui lui fait rapporter à force de travail, de peine et d'économie, assez pour faire face à ses obligations et suffire à l'entretien rigoureux de sa famille; ou d'un grand propriétaire, qui fait cultiver ses domaines en amateur et qui, n'ayant à ménager ni le temps, ni l'argent, ni les bras, exposera dans une circonstance prévue des produits remarquables et l'emportant de beaucoup sur ceux du pauvre voisin?

H. R.

### L'asile des aveugles.

L'utile institution de l'asile des aveugles est assez connue de tous nos lecteurs pour que nous puissions nous dispenser de donner ici des détails sur son origine. Fondé par M. Haldimand, l'asile a été soutenu par ses dons réunis à ceux d'un certain nombre de personnes charitables. M. Haldimand, en mourant, a légué une somme de cinq cent mille francs pour assurer l'existence de cette œuvre. Il semble donc à première vue que l'on peut être certain que notre asile des aveugles continuera à vivre et à prospérer sans